

A l'unanimité,

A l'unanimité, Séance du Conseil Municipal du 15/12/2005

Direction : Direction social solidarité santé

Centre Municipal de Santé

REF : CMS2005004

Signataire : LM

OBJET : Marché relatif aux analyses biologiques pour l'année 2006

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article 30 du décret n° 2004-15 du 7 janvier 2004 portant Code des marchés publics,

Vu le marché public relatif aux analyses biologiques pour l'année 2006 précisant les conditions d'exécution,

A l'unanimité ,

DELIBERE,

ARTICLE UNIQUE :

Approuve le marché public relatif aux analyses biologiques pour l'année 2006 avec le Laboratoire DERAMEL et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Le Maire,